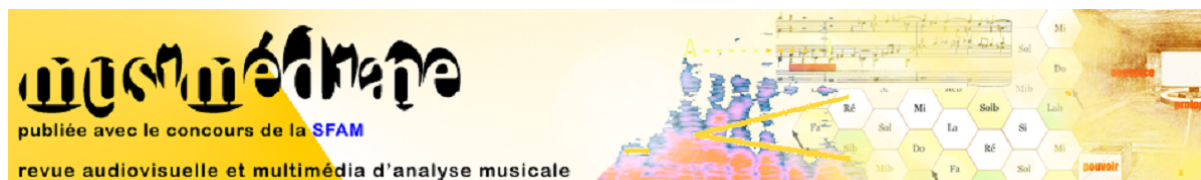


Appel à candidatures Membre du Comité de rédaction de la revue *Musimédiane*



La Société Française d'Analyse Musicale recrute de nouveaux membres du Comité de rédaction de sa revue *Musimédiane*. Pour le mandat de trois ans 2026-2028, **six postes sont à pourvoir** pour une prise de fonction prévue au **1^{er} janvier 2026**.

Créée en 2005 et publiée par la SFAM, la revue *Musimédiane* – en ligne et en accès libre – accueille des articles d'analyse musicale et de théorie de la musique faisant appel aux techniques multimédia. Son objectif est d'offrir, aux chercheuses et chercheurs, un espace de publication permettant l'intégration de documents audiovisuels et multimédia pour des pratiques analytiques nécessitant une représentation dynamique des objets sonores et des formes musicales. La revue *Musimédiane* est ouverte à toute recherche analytique et/ou théorique, au sens large, et encourage la diversité des approches, s'agissant des méthodes d'analyse comme des répertoires d'étude. La revue publie des articles soumis de façon spontanée, ainsi que des dossiers thématiques constitués d'un ensemble cohérent d'articles proposés sous la responsabilité d'un coordinateur ou d'une coordinatrice.

Afin de constituer un comité de rédaction chargé de la mise en œuvre de la politique éditoriale de la revue, la SFAM encourage la candidature de toute personne détentrice d'un doctorat (ou équivalent) et dont le champ de recherche est celui de l'analyse et de la théorie musicales, quel que soit le type d'approche (musicologie, ethnomusicologie, informatique musicale, pédagogie musicale, etc.) ou le répertoire étudié (musiques savantes de toutes époques, musiques populaires, musiques actuelles, musiques de film, de jeux vidéos, etc.).

Une expérience dans le milieu de l'édition est souhaitable, mais pas obligatoire. Les candidatures de jeunes analystes sont tout aussi sollicitées que celles de personnes plus avancées dans leur carrière. Les activités du Comité de rédaction se déroulant avant tout en distanciel, le présent appel est ouvert à toute personne francophone résidant en et hors de France.

Il est attendu des membres du Comité de rédaction qu'ils ou elles manifestent les compétences suivantes :

- qualités relationnelles et goût pour le travail en équipe indispensables ;
- très bonnes capacités d'organisation et de communication ;
- excellente maîtrise du français écrit comme oral ;
- très bon niveau d'anglais ;
- autonomie, réactivité, flexibilité et sens de l'initiative ;
- aptitude au dialogue interdisciplinaire et ouverture à des répertoires divers.

Pour information, le Comité de rédaction de *Musimédiane* s'engagera notamment à :

- désigner en son sein une rédaction en chef chargée de la coordination des travaux du Comité de rédaction et de la relation avec la SFAM (sous l'autorité de son président ou de sa présidente, qui est directeur ou directrice de la publication) ;
- assurer la publication d'un numéro minimum par an (avec possibilité d'augmenter le rythme des parutions si justifié) ;
- actualiser la liste des membres du Comité de lecture et assurer les évaluations par les pairs en double aveugle, selon une grille d'évaluation ;
- planifier le travail d'édition des articles acceptés ;
- vérifier la conformité des droits de reproduction obtenus par les auteurs et autrices ;
- mettre les articles aux normes de la revue ;
- garantir une communication fluide avec les auteurs et autrices ;
- gérer la messagerie redaction@musimediane.com ;
- budgétiser le coût d'un numéro, en lien avec le Bureau de la SFAM ;
- assurer le suivi éditorial avec le Bureau de la SFAM, concernant notamment la présentation des numéros prêts à être publiés pour ultime vérification et validation avant diffusion publique ;
- veiller au bon fonctionnement et à la conformité des éléments mis en ligne, en relation avec le webmestre de la SFAM ;
- œuvrer au rayonnement national et international de la revue ;
- présenter un rapport d'activité annuel lors de l'Assemblée générale de la SFAM.

La fonction de membre du Comité de rédaction ne donne pas lieu à rémunération. En revanche, la SFAM met en œuvre tous les moyens matériels nécessaires à la réalisation des numéros. Il est par ailleurs attendu que les membres de ce comité soient membres de la SFAM à jour de leur cotisation durant l'intégralité de leur mandat dont la durée est fixée à trois ans (renouvelable).

Les dossiers de candidature constitués d'un **curriculum vitae**, faisant notamment apparaître l'ensemble des activités et publications scientifiques du candidat ou de la candidate, et d'une **lettre de motivation** sont à envoyer **avant le 7 novembre 2025** à l'adresse contact@sfam.org. Les questions en lien avec cette annonce sont à soumettre à cette même adresse. Les candidatures seront examinées par le Bureau et le Conseil d'administration de la SFAM et pourront donner lieu à des entretiens.

Pour plus d'informations concernant *Musimédiane* : <https://www.musimediane.com/>

Pour plus d'informations concernant la SFAM et ses activités : <https://sfam.org/>